

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N^{os} 2552 à 2566

présenté par
Mme Fraysse

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Le Gouvernement remet au Parlement, avant le 31 juin 2014, un rapport détaillant les mesures envisagées pour parvenir à la résorption définitive, à l'horizon 2018, des inégalités professionnelles et salariales entre femmes et hommes.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se comprend par son texte.

Ces amendements identiques ont été déposés par 15 députés :

Adt n°	2552	de	Mme	Jacqueline Fraysse
Adt n°	2553	de	M.	André Chassaigne
Adt n°	2554	de	M.	Marc Dolez
Adt n°	2555	de	M.	François Asensi
Adt n°	2556	de	M.	Bruno Nestor Azerot
Adt n°	2557	de	Mme	Huguette Bello
Adt n°	2558	de	M.	Alain Bocquet
Adt n°	2559	de	Mme	Marie-George Buffet
Adt n°	2560	de	M.	Jean-Jacques Candelier
Adt n°	2561	de	M.	Patrice Carvalho
Adt n°	2562	de	M.	Gaby Charroux
Adt n°	2563	de	M.	Alfred Marie-Jeanne
Adt n°	2564	de	M.	Jean-Philippe Nilor
Adt n°	2565	de	M.	Nicolas Sansu
Adt n°	2566	de	M.	Gabriel Serville